

ESP2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master en sciences de la santé publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle.

Le master en sciences de la santé publique vise à renforcer les capacités des étudiants, titulaires d'un premier diplôme (bachelier ou master), à promouvoir la santé pour tous.

La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie mais elle entend aussi la qualité de vie, l'espérance de vie en bonne santé, la participation sociale, et la réalisation par chaque acteur de son projet individuel. Elle se définit à la fois objectivement et subjectivement.

Promouvoir la santé pour tous implique, d'une part, l'évaluation de la santé et de ses déterminants et, d'autre part, la planification, la mise en Œuvre et la gestion d'interventions au sens large (projets, programmes, services) destinées à préserver ou améliorer la santé. Cette double mobilisation entraîne l'étudiant sur les chemins de l'interdisciplinarité.

Le master reconnaît que les problèmes de santé concernent tous les âges de la vie : la population âgée mais aussi les plus jeunes ; les publics malades et bien-portants. De plus, les problèmes de santé se présentent différemment au Nord et au Sud, d'un groupe social à l'autre.

Les métiers de la santé publique

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement des compétences professionnelles pour de nombreux métiers de la santé publique tels que :

- Soins, Organisation des soins au niveau du patient, d'un réseau ou d'un système local de soins : Gestionnaire de cas ; Compétences « santé publique » y inclus « éducation du patient/éducation pour la santé/prévention » de médecin de famille ; Responsable d'équipe multidisciplinaire de soins ; Directeur de maisons de repos et de maisons de repos et de soins (ce métier est actuellement en demande d'agrément) ; Coordinateur de réseaux de soins ; Coordinateur de services intégrés de soins à domicile ; Réseau multidisciplinaire local ; Médecin chef de district ; etc.
- Promotion de la santé : Agent de promotion de la santé ; Personnes travaillant au niveau d'un centre local de promotion de la santé, de communes, etc. ; Educateur pour la santé/ éducateur thérapeutique ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; etc.
- Management des institutions de soins (hôpitaux, institutions de soins pour personnes âgées, en santé mentale, soins aux enfants, etc.) : Responsable de service hospitalier ; Cadre de maisons de repos et de maisons de repos et de soins ; Cadre d'hôpital, etc ; Expert qualité ; Cadres de soins : infirmiers, paramédicaux ; Cadres administratifs, logistiques, ressources humaines ; Cadres experts : coordinateur qualité, sécurité Patient, formation continue, hygiène hospitalière, processus, etc.
- Gestion de risque, recherche/développement, aide à la décision et enseignement : Épidémiologiste à l'Institut scientifique de la santé publique ou dans un observatoire de la santé ; Personnes travaillant dans des structures responsables de contrôles d'épidémies ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; Recherche et développement en épidémiologie, en clinique, sur les systèmes de santé, en

- souhaitez un complément de formation en santé publique après un premier master; un programme allégé pourra vous être proposé;
- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- des horaires adaptés à la vie professionnelle.

ESP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

L'étudiant de la Faculté de santé publique s'investira dans une formation fortement polyvalente et multidisciplinaire à travers laquelle il sera amené à :

- définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,
- acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la santé, de choix et de priorité, de sélection des interventions pertinentes compte tenu des ressources disponibles, sur les enjeux de l'organisation des soins et services de santé pour l'individu et la société,
- mesurer sa responsabilité personnelle, en tant que professionnel de santé, dans la mise en oeuvre des activités destinées à promouvoir, maintenir et rétablir la santé de l'individu dans la communauté

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Exploiter de manière active et intégrée un corpus de savoirs pluridisciplinaires (connaissances, méthodes, modèles, cadres conceptuels) indispensables pour agir dans les différents domaines de la Santé Publique.

1.1 Démontrer une compréhension des concepts suivants, tant aux niveaux individuel que collectif et dans leurs interactions:

- état de santé,
- inégalités en matière de santé,
- déterminants de la santé et de la maladie,
- stratégies de promotion de la santé : prévention, protection, communication et éducation,
- système et services de santé (organisation, financement, utilisation).

1.2 Démontrer une compréhension des structures, du financement et de l'organisation de la santé publique et des services de santé/soins à l'échelle locale, nationale et supranationale.

1.3 Appliquer dans sa pratique les sciences de la santé publique : épidémiologie, sciences humaines (économie, sociologie, psychologie,...), biostatistique.

1.4 S'appuyer, dans sa pratique, sur des données et des résultats fiables de recherches (evidence-based practice).

L'étudiant démontrera également des savoirs et des capacités de mise en oeuvre hautement spécialisés dans un ou deux domaines de la santé publique (cours au choix, options, ...), en fonction de son projet professionnel.

2. Récolter et d'analyser de manière critique l'information sur les situations de santé à l'échelle individuelle, collective, sur les organisations ou les systèmes de santé (données, faits, concepts, théories, etc.), en reconnaissant explicitement les valeurs sur lesquelles repose son analyse.

2.1 Reconnaître l'existence d'un enjeu ou d'un problème en matière de santé publique, dans ses dimensions systémiques (interactions entre l'individu, le groupe, l'organisation, le système, l'environnement)

2.2 Identifier les sources d'information fiables et appropriées, y compris celles provenant des milieux communautaires et, le cas échéant, s'adapter à la diversité des données par des méthodes adéquates (modélisation, etc).

2.3 Interpréter l'information en considérant le contexte éthique, politique, scientifique, socioculturel et économique.

2.4 Recommander des actions spécifiques au terme de l'analyse des données.

3. Acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à des contextes changeants ou incertains et y évoluer positivement.

3.1. Elaborer et utiliser des stratégies personnelles et collectives pour s'adapter à un environnement changeant ou incertain.

3.2. Démontrer les habiletés requises pour identifier des occasions de formation continue dans le champ de la santé publique.

3.3. Evaluer ses pratiques et celles de collaborateurs pour contribuer à l'amélioration des acquis et pratiques.

4. Utiliser à bon escient la communication écrite, verbale et non verbale, l'écoute, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et la pédagogie pour communiquer des informations en santé, notamment sur des thématiques sujettes à l'incertitude (par exemple, dans le cas de gestion d'épidémie, de planification d'intervention en santé publique, etc).

4.1 Adapter l'information aux différents publics (patients, population, groupes, professionnels, etc).

4.2 Mobiliser les individus et les collectivités en utilisant les médias appropriés, les ressources communautaires et utiliser les technologies modernes pour communiquer efficacement.

4.3 Rédiger de manière claire et rigoureuse des résultats d'analyse et de recherche.

5. Intégrer dans ses pratiques les dimensions de diversité et de pluralité des individus et des groupes.

5.1 Reconnaître la façon dont les déterminants de la santé (biologiques, psychologiques et psychosociaux, sociaux, culturels, économiques et physiques) influencent la santé et le b Tjpx9s0sonne0te l170te lnot7.prenitionsles d\222adapter nicatublics (pan aux dicit'infoc celle350

6.2 Utiliser/développer des habiletés de mobilisation, négociation, gestion de conflits et d'animation de groupes tout en conciliant/négociant les divers intérêts visant l'amélioration de la santé et du bien-être.

6.3. Argumenter, écrire ou agir en faveur d'une cause, d'une politique ou d'un groupe de personnes pour réduire les inégalités de santé, favoriser l'accès aux services de santé et promouvoir l'utilisation efficiente des ressources.

7. Identifier des actions ou des projets pour aider des personnes ou des groupes à faire des choix en santé et agir sur leur mode de vie et leur environnement.

Amener les personnes, dans le cadre d'une relation interpersonnelle ou dans un cadre collectif :

7.1. à développer des compétences réflexives et auto-régulatrices en lien avec des problématiques de santé personnelles ou collectives,

7.2. à engager des actions pouvant contribuer à la préservation ou l'amélioration de leur santé, et accompagner leur démarche, notamment en soutenant la motivation à des actions positives.

8. Intervenir efficacement et de résoudre des problèmes complexes dans le domaine de la Santé Publique.

Pour cela l'étudiant sera capable de participer activement:

8.1 A la description des implications des choix opérés en matière d'intervention, en particulier ceux s'adressant aux déterminants de la santé, y inclus les déterminants économiques, et à la recommandation ou au choix d'une piste d'action.

8.2 A l'élaboration d'un plan de mise en œuvre tenant compte des contraintes du contexte, notamment sociales, économiques, légales et éthiques.

8.3 A la mise en œuvre adaptative du plan, en gérant le risque et l'incertitude inhérents au contexte réel (économiques, social, légal, éthique).

8.4. Au management, au financement et à la gestion des programmes de santé, de développement des institutions ou des systèmes de soins de santé et à l'évaluation des interventions et des programmes (efficacité, équité, efficience, impact).

9. Développer des habiletés de leadership qui favorisent le développement des compétences, améliorent l'efficience et le bien-être du et dans le milieu de travail en inscrivant son action dans un cadre institutionnel à la fois porté et contraint par les objectifs des organisations et des parties prenantes.

9.1 Contribuer au développement d'une vision commune et de valeurs essentielles pour la planification et la mise en œuvre de politiques de santé et de démarches de soins dans les collectivités.

9.2. Situer son action dans une démarche stratégique et mobiliser les personnes, les équipes, l'information et les ressources, en interdisciplinarité et en tenant compte des principes éthiques de la santé publique.

9.3 Démontrer une habileté à renforcer les capacités communautaires et/ou institutionnelles par le partage des savoirs et du pouvoir.

9.4 Faire évoluer une situation, une communauté ou une organisation par des solutions innovantes et appropriées, tenant compte du contexte.

Au terme du master, tous les étudiants auront acquis les compétences des catégories 1 à 5: Sciences de la santé publique, Analyse, Apprentissage tout au long de la vie, Diversité et inclusion, et Communication.

En fonction de leur parcours et de leur expérience et de leur projet professionnel, les étudiants devraient acquérir au moins 3 des 4 autres compétences (catégories 6 à 9).

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Cours obligatoires (30 crédits)

○ WFSP2100	Problématique générale de la santé publique	Pietro Coletti Alain Loute (coord.) Sophie Thunus	[FR] [q1] [20h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2101	Organisation des soins et systèmes de soins de santé	Jean Macq	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2102	Sociologie et psychologie de la santé	Brice Lepière Vincent Lorant (coord.) Nicolas Zdanowicz	[FR] [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2103	Economie de la santé	Christian Léonard Sandy Tubeuf	[FR] [q2] [40h+15h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ WFSP2104	Statistiques en sciences de la santé (Introduction)	Niko Speybroeck	[FR] [q2] [30h+21h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2105	Introduction à l'épidémiologie et à la démographie	Séverine Henrard (coord.) Bruno Masquelier	[FR] [q1] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ WFSP2106	Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique	Isabelle Aujoulat	[FR] [q2] [20h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	

o Mémoire (28 crédits)

- WFSP2298 Séminaire d'accompagnement du mémoire
Cette activité débute en bloc 1 mais est validée en bloc 2



Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent.
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire.
- Organiser l'information et communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.).
- Assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2220	Approche communautaire de la santé (1re partie) ■	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Bruno Vankelegom	FR [q1] [30h+25h] [7 Crédits] 🌐		x
○ WFSP2221	Approche communautaire de la santé (2e partie) ■	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Stephan Van den Broucke Bruno Vankelegom	FR [q2] [30h+25h] [6 Crédits] 🌐		x
○ WFSP2222	Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant ■	William D'Hoore	FR [q2] [20h+15h] [2 Crédits] 🌐		x

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé.
- Permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé. Concernant les cours au choix, une séance d'informations est organisée en début d'année académique.

● Obligatoire

✘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [15.0]

Cette option s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir ou perfectionner leurs compétences en gestion de services, unités, département au sein d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. Au terme du programme de l'option, le (la) diplômé(e) aura acquis des compétences suivantes : • la gestion proprement dite : concevoir, planifier, organiser et évaluer des ressources, des moyens et des processus, et des interventions, • le respect des aspects légaux et administratifs, • la prise en compte des contraintes logistiques ou techniques. Les compétences transversales suivantes sont aussi à développer : Capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche en lien avec les pratiques. Pour acquérir ces compétences sont à privilégier les méthodes qui favorisent l'acquisition de compétences par les lectures personnelles, les cours interactifs (avec, par exemple, une comparaison de structures, organisations, organigramme de divers hôpitaux), les études de cas, l'observation sur le terrain, travaux pratiques individuels et de groupe. Exposés de nature plus magistrale pour les aspects juridiques avec nombreuses illustrations.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

Option management et développement organisationnel [15.0]

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. L'objectif général de cette option est de donner aux étudiants un cadre de référence conceptuel et des outils afin de : • réaliser un diagnostic organisationnel dynamique ; • appréhender les comportements organisationnels ainsi que les principes à la base de la gestion des personnes ; • comprendre les rôles de la fonction Ressources Humaines ; • gérer le changement, piloter les projets qu'il suppose et assurer la communication nécessaire à l'information et la mobilisation des acteurs ; • construire son propre plan professionnel.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret (coord.) Patrice Gobert	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
○ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	Pierre Meurens Laurianne Terlinden Sophie Thunus (coord.)	FR [q1] [40h+30h] [5 Crédits] 🌐		X
○ WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins	Mathieu Louiset Frédéric Thys (coord.)	FR [q2] [40h+15h] [3 Crédits] 🌐		X
○ WFSP2264	Séminaire de pratique réflexive en management <i>Début Q1 : 3h cours ex-cathedra, pour tous.tes les étudiant.e.s inscrit.e.s au séminaire. Q1 ou Q2 : Un stage de 40h est à effectuer, en plus des cours et séminaires</i>	Charlotte Jewell Sophie Thunus	FR [q1 ou q2] [21h+7.5h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly		X

Community mental health [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale. • Apprendre à identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale. • Elaborer et mettre en œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés. • Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation

				Bloc annuel	
				1	2
		de partie) 🇺🇸	William D'Hoore (coord.) Nathalie Thomas Bruno Vankelegom	FB [q1] [30h+25h] [7 Crédits] 🌐	x
		nursing/ Evidence-	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FB [q1] [27h+6h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	x
⌘ WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique		Walter Hesbeen	FB [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	x
⌘ WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins				

Option méthodes avancées en santé publique [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

o **Contenu:**

o **Séminaire au choix (3 crédits)**

L'étudiant choisit un des séminaires suivants :

⊗ WFSP2201	Advanced methods in public health : seminar ■	Niko Speybroeck	EN [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2203	Séminaire de recherche en économie de la santé ■	Sandy Tubeuf	FR [q2] [20h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X
⊗ WFSP2204	Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique ■	Isabelle Aujoulat (coord.) Alain Loute Olivier Schmitz Thérèse Van Durme	FR [q2] [20h+15h] [3 Crédits] 🌐	X

o **Cours au choix (12 crédits)**

L'étudiant choisit pour 12 crédits dans la liste suivante :

⊗ WFSP2202	Health survey methods ■	Stefaan Demarest Lydia Gisle Vincent Lorant (coord.)	EN [q1] [20h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2200	Social network research: health and society ■	Vincent Lorant	EN [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2218	Analyse longitudinale : régression linéaire, logistique et de Poisson ■	Annie Robert	FR [q1] [20h+20h] [4 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2228	Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse ■	Annie Robert (coord.) Kiswendsida Clovis Sawadogo	FR [q2] [20h+10h] [3 Crédits] 🌐	X
⊗ WFSP2238	Advanced epidemiology ■	Niko Speybroeck	EN [q2] [20h+20h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WESP2123	Principes des essais cliniques ■	Diego Castanares Zapatero Annie Robert (coord.) Xavier Stéphane (supplée) Françoise Smets	FR [q1] [20h+10h] [4 Crédits] 🌐	X
⊗ WESP2227	Scientific writing in health sciences and social approaches of health (quantitative and qualitative methods)	Séverine Henrard (coord.) Sophie Thunus Sandy Tubeuf	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
⊗ WESP2232				

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LGEO2230	Géographie médicale et de la santé	Sophie Vanwambeke	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		x
⌘ WSPIN2212	Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain)	Jean Macq	FR [q1] [24h] [3 Crédits]		x
⌘ LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition	Valentin Couvreur Nathalie Delzenne Valérie Swaen	FR [q1 ou q2] [22.5h] [3 Crédits]		

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent : [voir conditions d'admission](#)

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme sera individualisé en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet de formation, à savoir, les options du master. Des dispenses et/ou remplacements de cours peuvent être obtenus avec accord du responsable du programme (formulaire au secrétariat). Voir le site : www.uclouvain.be/fsp où se trouvent également les horaires de cours.

○ WESP1001	Introduction aux systèmes de santé et de soins	Vincent Lorant	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Wolfin	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils	FR [q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
○ LFSM1107	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Bénédicte Thonon (supplée Damien Brevers)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1005	Comptabilité générale	Karine Cerrada Cristia	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1006	Economie politique	Sandy Tubeuf	FR [q2] [15h+9h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ WESP1007	Introduction aux théories des organisations	John Cultiaux Sophie Thunus	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ WESP1009	Méthodologie du travail universitaire (séminaire inter facultaire)	Pietro Coletti	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1010	Introduction à la statistique descriptive et aux probabilités	Séverine Henrard Niko Speybroeck (coord.)	FR [q1] [18h+18h] [3 Crédits] 🌐
○ WESP1011	Introduction à la recherche scientifique en santé publique	Pietro Coletti (coord.) Vincent Lorant	FR [q1] [30h+15h] [3 Crédits] 🌐
○ LANGL1853	Anglais: Compréhension à la lecture	Estelle Dagneaux (coord.)	EN [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ WFARM1009	Eléments d'anatomie générale et fonctionnelle	Christine Galant (coord.) Catherine Hubert Alain Poncelet	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les

- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2230** "Politique de santé" a comme prérequis WFSP2100
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
- WFSP2238** "Advanced epidemiology" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105
- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2241** "Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2242** "Interventions en éducation pour la santé" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2243** "Interventions en éducation thérapeutique du patient" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2244** "Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2250** "Gestion financière des hôpitaux" a comme prérequis WFSP2113
- WFSP2113 - Gestion financière de base
- WFSP2270** "Gérontologie sociale" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2271** "Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2272** "Vieillesse normale et épidémiologie du vieillissement pathologique" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2282** "Réinsertion et réhabilitation sociales" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2299** "Mémoire" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2102 ET WFSP2103 ET WFSP2104 ET WFSP2105 ET WFSP2106
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
 - WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2103 - Economie de la santé
 - WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ESP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques
----------	------------------------

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - sage-femme - jusque 15 crédits supplémentaires

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA de spécialisation - cadre de santé - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en anesthésie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en gériatrie et psychogériatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en oncologie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé communautaire - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins péri-opératoires - jusque 15 crédits

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			
Les Masters universités belges et UE (master 120 cr)		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant

Ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

Faculté

Entité de la structure

SSS/FSP

Dénomination

Faculté de santé publique (FSP)

Secteur

Secteur des sciences de la santé (SSS)

Sigle

FSP

Adresse de l'entité

Clos Chapelle-aux-champs 30 - bte B1.30.02

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 34 39 - Fax: +32 (0)2 764 34 35

Mandat(s)

- Doyenne : Sophie Thunus

Commission(s) de programme

- Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (MDTE)
- Commission programme master de spécialisation en méthodologie de la santé publique-Specialized master in public health methodology (MPHM)
- Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (MSPS)
-